

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 juin 2021

Olivier Véran lance trois missions dédiées à la santé publique française

Après plus de dix-huit mois d'une crise sanitaire sans précédent qui a mis à l'épreuve notre système de santé, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran lance trois missions pour une modernisation ambitieuse de la santé publique en France.

Le ministre des Solidarités et de la Santé a lancé trois missions pour la rénovation de la santé publique pour tirer les enseignements de la crise sanitaire et poser les bases d'une nouvelle santé publique.

Les trois missions sont les suivantes :

- Une première mission confiée au Pr Franck Chauvin, par ailleurs président du Haut Conseil en Santé Publique. Elle vise à tracer les contours et les aspects institutionnels de l'organisation de la santé publique de demain, notamment sous ses aspects de métiers, formations, recherche, expertise et intervention de terrain.

- Une seconde mission est confiée au Dr Aude Nyadanu et au Dr Pauline Martinot, respectivement entrepreneure et médecin, expertes des sujets d'innovation et de santé publique. Son objectif est de développer et d'installer une nouvelle conception de la « santé grand public » à usage de la population et notamment des plus jeunes afin de modifier leur regard et d'encourager la santé.

- Enfin, une troisième mission confiée à M. Julien Delpech, entrepreneur innovant du secteur de la formation médicale et au Pr. Eric Vibert, chirurgien digestif et membre du groupe d'innovation de l'APHP. Cette mission a pour but de proposer un dispositif innovant permettant de dispenser sans délais des formations flash validées et de référence à tout ou partie des professionnels de la santé concernés par une thématique ou un événement (alerte sanitaire) quels que soient leurs professions, secteur d'activité ou situation géographique.

Olivier Véran a ainsi déclaré : « *Il est urgent de refonder notre santé publique et d'installer des outils et une culture moderne et innovante pour toujours mieux accompagner nos concitoyens en tirant les enseignements de la crise sanitaire* ».

Contact presse :

Cabinet d'Olivier Véran

Ministère des Solidarités et de la Santé

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)